



Morel Bertrand

Manque de personnel spécialisé aux soins intensifs

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 13.09.21

DSAS

Dépôt

Dans son édition du 11 septembre 2021, *La Liberté* relève que l'HFR n'est pas en mesure d'exploiter l'entière capacité de ses soins intensifs. Selon les responsables de l'Hôpital fribourgeois, deux lits de soins (sur 18, soit plus de 10 %), ont dû être fermés ces derniers jours par **manque de personnel spécialisé disponible**.

Sachant que la clinique des soins intensifs prend en charge les patients dont l'état de santé nécessite un traitement vital ou une surveillance continue, ce constat est alarmant, crise sanitaire ou non.

L'HFR doit en effet en tout temps disposer du personnel nécessaire à l'exploitation de ses capacités, en particulier dans un secteur où le pronostic vital de la personne peut être engagé. Il n'est pas concevable que dans notre canton, des personnes souffrent ou meurent par manque de personnel spécialisé alors que des lits de soins adaptés sont disponibles.

Je pose ainsi les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat était-il déjà informé de ce manque de personnel spécialisé aux soins intensifs ?
2. Si oui :
 - a. Depuis quand ?
 - b. Quelles mesures a-t-il pris pour pallier cette situation ?
3. Si non : quelles mesures entend-il prendre pour pallier cette situation ?
4. Comment ce manque personnel spécialisé s'explique-t-il ?
5. La formation pour cette spécialisation est-elle suffisante dans notre canton ? Si non, comment peut-elle être améliorée ?
6. Les salaires liés à cette fonction exigeante en termes de formation, d'horaires, de stress et d'émotion ne devraient-ils pas être revus à la hausse afin de motiver les spécialisations dans ce domaine ?
7. En fonction des mesures que prendra le Conseil d'Etat, dans quel délai l'HFR disposera-t-il du personnel spécialisé nécessaire à une exploitation complète de ses soins intensifs ?